

**2021**

**COORDINATION LUNÉVILLOISE  
D'ÉVALUATION ET D'ORIENTATION  
LINGUISTIQUE  
CLEOL**

**Katia DELECROIX**

*Directrice*

**Charline TROUILLET**

*Cheffe de service*

11 rue Jean Jaurès  
54320 Maxéville

Tél. : 03 83 36 86 20

Courriel :  
[cleol@asso-ars.org](mailto:cleol@asso-ars.org)



## MISSION

- Favoriser l'intégration sociale des publics ne maîtrisant pas la langue française : publics allophones, analphabètes ou illettrés
- Coordonner une offre d'accompagnement linguistique territorialisée
- Développer une offre de formation FLE (ateliers sociolinguistiques) non qualifiante territorialisée répondant aux besoins des publics
- Accueillir, centraliser, évaluer et orienter les demandes inhérentes à l'apprentissage de la langue française sur le territoire de Lunéville et environs.
- Proposer des ateliers sociolinguistiques dans l'objectif de favoriser l'autonomie des publics allophones, analphabètes ou illettrés dans leurs actes de la vie quotidienne (santé, accès aux droits et aux soins, démarches administratives, etc...)

## FINANCEMENT

ÉTAT

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

## ÉQUIPE

Direction  
(mutualisation avec les autres dispositifs)

Chef de service ..... 0,05 ETP

Professionnelle du secteur social ..... 0,5 ETP

**Total..... 0,55 ETP**

# ACTIVITÉS 2021

 **Personnes orientées : 63**

 **Personnes rencontrées lors des permanences : 53**

 **Nombre d'apprenants CLEOL**

## Débutants

Inscrits.....	9
Participants réguliers.....	7

## Intermédiaires

Inscrits.....	10
Participants réguliers.....	8

## Avancés

Inscrits.....	9
Participants réguliers.....	6



## ..... **RAPPORT D'ACTIVITE 2020/2021**

### **Introduction ..... 2**

### **1 Le projet : ..... 3**

1.1 Les objectifs du projet ..... 3

1.2 Le public cible de l'action ..... 3

1.3 Les moyens humains dédiés à l'action ..... 3

1.4 L'Accueil du public et son orientation ..... 4

1.5 Le pilotage de l'action ..... 5

### **2 Les actions menées par CLEOL en 2020/2021: . 6**

2.1 Création d'outils de communication/ d'évaluation ..... 6

2.2 Elaboration de tableaux de bords ..... 7

2.3 Travail de mise en réseau et d'interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire... 7

2.4 L'action en chiffres ..... 7

### **Conclusion : ..... 10**

## Introduction

Suite à la demande des services de la DDCS 54 et de la MDS de Lunéville, le pôle asile a travaillé sur la construction d'un projet permettant de répondre aux besoins des publics allophones, illettrés identifiés sur l'axe Baccarat/ Lunéville. Ce projet s'est inscrit dans une commande spécifique et a fait suite à plusieurs prises de contact et comités de pilotage qui se sont tenus avec le SAO de Lunéville et les services du pôle asile par la suite.

L'action de CLEOL (coordination Lunévilloise d'Evaluation et d'orientation Linguistique) s'inscrit dans la continuité des objectifs fixés par la loi du 10 septembre 2018, loi « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ».

Selon le ministère de l'intérieur, en 2019 au niveau national, 132 614 demandes (y compris mineurs accompagnants et réexamens) ont été introduites à l'OFPRA, soit 7,3 % de plus qu'en 2018. En 2019, les premiers pays de provenance des primo-demandeurs d'asile à l'OFPRA sont l'Afghanistan, la Guinée, la Géorgie, l'Albanie, et le Bangladesh. L'OFPRA a pris plus de 95 500 décisions. Le nombre de personnes s'étant vu octroyer en France une protection s'élève à 36 512 en 2019 après 33 330 en 2018 (+ 9,5 %). C'est dans ce contexte d'augmentation du nombre de réfugiés, que le 05 juin 2018, le gouvernement français a dévoilé sa feuille de route 2019 en matière d'intégration des personnes issues de la demande d'asile. Au premier rang de cette feuille de route très attendue en matière d'accueil se trouve l'apprentissage de la langue française. A noter que dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR), parcours personnalisé d'intégration, figurent le doublement à 400 heures du nombre d'heures de cours de français et le triplement à 600 heures pour les publics ne sachant ni lire ni écrire.

Engagé sur ce projet linguistique depuis fin 2020, le pôle asile s'est attaché en priorité à travailler activement sur les différents outils de communication et d'évaluation de la plateforme. Suite à un comité de pilotage institutionnel réunis début 2021, le nom de Coordination Lunévilloise Evaluation Orientation Linguistique a été validé par celui-ci (CLEOL).

Les premières permanences et accueils de publics ont été mis en œuvre à compter du 20 janvier 2021.

Malheureusement la situation sanitaire faisant, les ateliers sociolinguistiques ont quant à eux été différés dans la mesure où les accueils de groupes adultes ne pouvaient se mettre en place sur la MJC de Lunéville.

L'année a donc été scindée en deux périodes en lien avec l'évolution de la situation sanitaire du pays.

Ainsi de novembre 2020 à tout le travail de CLEOL s'est attaché à travailler spécifiquement sur les outils et l'interconnaissance des différents partenaires présents sur le territoire visé par l'action et œuvrant dans les champs de l'apprentissage linguistique. Ces partenaires sont à la fois des partenaires institutionnels et associatifs et participent à la réussite de ce projet. Les permanences ont débuté fin janvier 2021, à raison de 2 par semaines.

A partir de septembre 2021, les ateliers sociolinguistiques ont démarré sur un rythme de trois créneaux par semaine selon le niveau des apprenants : intermédiaires le mardi matin, avancés le mardi après-midi et débutants le vendredi matin. Un quatrième créneau est envisagé début 2022, afin de répondre à la demande, notamment du public débutant.

# 1 Le projet :

## 1.1 Les objectifs du projet

Les objectifs de cette plateforme sociolinguistique s'inscrivent dans une démarche territorialisée en complément des dispositifs existants (Contrat d'intégration républicain, FLE professionnel, cours de français, ...). CLEOL n'a pas vocation à se substituer aux actions existantes.

Les objectifs principaux visés par l'action de CLEOL sont :

- Favoriser l'intégration sociale des publics ne maîtrisant pas la langue française : publics allophones, analphabètes ou illettrés
- Coordonner une offre d'accompagnement linguistique territorialisée
- Développer une offre de formation FLE (ateliers sociolinguistiques) non qualifiante territorialisée répondant aux besoins des publics
- Accueillir, centraliser, évaluer et orienter les demandes inhérentes à l'apprentissage de la langue française sur le territoire de Lunéville et environs.
- Proposer des ateliers sociolinguistiques dans l'objectif de favoriser l'autonomie des publics allophones, analphabète ou illettrés dans leurs actes de la vie quotidienne (santé, accès aux droits et aux soins, démarches administratives, ...)

## 1.2 Le public cible de l'action

De manière globale, ce projet vise à accueillir, évaluer, conseiller et orienter toutes les personnes majeures souhaitant bénéficier d'un accompagnement linguistique résidant sur l'axe de Saint Nicolas de Port à Baccarat. De par sa vocation, ce projet vise principalement les publics suivants :

- ◆ Personnes allophones bénéficiaires d'un statut de réfugié (Convention de Genève de 1951)
- ◆ Personnes allophones bénéficiaires d'une protection subsidiaire relevant des articles L313-13 du CESEDA
- ◆ Personnes analphabètes ou illettrées en demande d'asile ou non

L'accueil de ces publics est réalisé dans les locaux de la MJC, locaux situés 1 rue Maurice COSSON à Lunéville et dans la salle Valériane du département.

Les personnes peuvent se présenter spontanément ou sont orientées par un partenaire du territoire. Chaque accueil fait l'objet d'une formalisation et d'une évaluation basée sur les critères du CECRL.

## 1.3 Les moyens humains dédiés à l'action

### 1.3.1 Les ressources salariés

Les permanences d'accueil sont assurées par une professionnelle du secteur social attachée au pôle asile à raison d'un 0,5 ETP. Grâce à son investissement et son expertise en matière d'accompagnement social des publics allophones, les premiers entretiens et contacts pris avec les apprenants et partenaires du territoire ont été positifs.

En sus des permanences réservées à l'accueil des publics, cette professionnelle a pour mission de tisser un réseau de partenaires et constituer un vivier d'outils pédagogiques nécessaires à l'évaluation des publics et à la création de contenus d'ateliers sociolinguistiques (ateliers non opérationnels à ce jour compte tenu du contexte sanitaire).

### 1.3.2 Les bénévoles

Investie sur le territoire lunévillois dans le cadre de ses missions de service d'accueil et d'Orientation (SAO/ Pôle Urgence) ainsi que sur le dispositif CAO (fermé en 2019 et rattaché au pôle asile), l'association a pu compter durant de nombreuses années sur le soutien d'un réseau actif de bénévoles œuvrant dans le champ de l'apprentissage linguistique.

Depuis le début de l'action, cinq bénévoles sont intervenues et ont assuré des ASL, ainsi qu'une visite de la médiathèque de Lunéville. Un autre bénévole a signé la convention, s'engageant dans le cadre d'interventions ponctuelles pour organiser et encadrer des sorties culturelles / découverte de la ville et de son environnement (ce bénévole n'assurera pas d'ASL).

Deux des 5 bénévoles "ASL" ont stoppé leur engagement pour des raisons professionnelles (l'une a changé d'emploi et n'est plus disponible en semaine, la seconde a débuté un service civique). Une nouvelle bénévole a récemment rejoint CLEOL, et devrait prochainement intervenir sur les ASL (probablement sur le quatrième groupe en cours de constitution). Enfin, nous rencontrons une potentielle future bénévole le 07/01 prochain.

### 1.3.3 La formation

CLEOL prévoit la formation de la salariée ainsi que des bénévoles œuvrant sur la plateforme. Cette formation sera assurée par le CAEC et les modules de formation proposés seront les suivants :

MODULE 1 : « S'APPROPRIER LA FONCTION DE FORMATEUR DE FRANÇAIS AUPRES D'ADULTES ALLOPHONES » → MODULE 2 : « S'APPROPRIER UN PROGRAMME DE FORMATION ET ENSEIGNER LE FRANÇAIS A DES PUBLICS ADULTES ALLOPHONES » → MODULE 3 : « CONCEVOIR UN MODULE DE FORMATION A DESTINATION DES PUBLICS ADULTES ALLOPHONES ».

Compte tenu de la crise sanitaire, l'organisme de formation n'a malheureusement pas pu répondre à nos sollicitations en 2020 car bon nombre de formations ont été suspendues et annulées.

A ce jour, une seule bénévole a suivi le premier module de formation, en juin dernier. Il avait été proposé à une autre bénévole, qui n'était pas disponible sur les dates retenues. Nous sommes dans l'attente de recevoir les dates des sessions de formation 2022 de la part d'Isabelle SPAINI de Côté FLE, afin de prévoir l'inscription des autres bénévoles.

## 1.4 L'Accueil du public et son orientation

Depuis début 2020, l'accueil des publics est réalisé par un travailleur social de l'ARS qui assure des permanences à raison de deux demi-journées par semaine au sein de la MJC de Lunéville, locaux situés 1 rue Maurice COSSON à Lunéville. Ces salles sont mises à disposition gracieusement par la MJC.



Les personnes peuvent se présenter spontanément ou sont, la plupart du temps, orientées par un partenaire du territoire. Chaque accueil fait l'objet d'un entretien formalisé donnant lieu à une évaluation. Les informations recueillies font l'objet d'une collecte dans un tableau de suivi d'activité.

Les résultats de l'évaluation sont corrélés aux besoins des publics et croisés avec les informations communiquées par l'orienteur le cas échéant. Ces résultats permettent d'adapter au mieux la réorientation des publics accueillis vers des structures territoriales adaptées. En sus des résultats du test, le choix d'orientation est également conditionné aux éléments tels que le nombre de places disponibles dans les cours proposés par les partenaires, les disponibilités de l'apprenant en fonction de ses contraintes familiales ou administratives, les capacités liées à la mobilité de l'apprenant

## 1.5 Le pilotage de l'action

Cette action est intégralement financée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et par le département de Meurthe et Moselle (DDCS 54/ CD 54). Depuis le lancement de cette action, ces financeurs sont également investis comme de réels partenaires qui œuvrent aux cotés de CLEOL pour assurer son lancement et son bon fonctionnement.

Attendue depuis plusieurs années par la MDS de Lunéville notamment et d'autres partenaires du territoire, CLEOL en sa qualité de plateforme de coordination est également piloté par d'autres entités tels que la Mairie de Lunéville, la sous-préfecture, l'académie, la maison de l'emploi...

L'ensemble de ces acteurs constituent le comité de pilotage de l'action.

D'autre part, il est important de souligner que bon nombre d'autres partenaires œuvrent également quotidiennement aux cotés de CLEOL et participent à la réussite de ce projet.

Ces partenaires sont les suivants :

- Les partenaires « orienteurs » : Les publics pourront se présenter de manière spontanée sur les horaires de permanences dédiés. En parallèle, l'ensemble des partenaires sous cités que nous appellerons « orienteurs » prennent attache avec le SAS pour une prise de RDV formalisée.
  - o Liste non exhaustive des partenaires orienteurs :
    - - Les MDS (Maisons Départementales des Solidarités)



- Toute association 1901 intervenant dans le champ de la solidarité (association caritatives, ASAL, ARS, SAO, MJC, CIDFF, RECS...)
  - Pole emploi
  - Mairies, CMS, ...
  - Etablissements scolaires ayant repérés un besoin d'accompagnement linguistique pour les parents d'enfants allophones (continuité de l'opération « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE), conduite en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale.
- Les partenaires « acteurs de la formation » du territoire dispensant des cours de français : GRETA, ASAL, POLE EMPLOI, MISSION LOCALE, établissements scolaires, CRIL, association Retravailler Lorraine, etc...

## 2 Les actions menées par CLEOL en 2020/2021:

### 2.1 Création d'outils de communication/ d'évaluation

Dès le dernier trimestre 2020, la plateforme CLEOL s'est attachée à construire des outils de communication adaptés à destination des partenaires. La création du logo réalisée par une société spécialisée dans la communication ainsi que l'élaboration de supports de communication réalisés en interne <sup>1</sup> (plaquette + Powerpoint) ont permis de faire connaître l'action de CLEOL et de démarrer ses premiers accueils dès début 2021.



LOGO CLEOL

Aussi, un outil d'évaluation spécifique s'est construit dès 2020 et a pu être traduit en fonction des besoins des publics accueillis par la plateforme.

<sup>1</sup> Voir annexe Plaquette de communication

Cet outil d'évaluation basé sur une trame écrite, regroupe l'ensemble des exercices destinés à mesurer le niveau de maîtrise de la langue, selon les critères du CECRL. Les exercices permettent d'évaluer du niveau A1 au niveau B2. Ceux-ci sont composés de questions écrites, illustrées pour certaines ainsi que d'enregistrements audio.

Les exercices proposés sont principalement basés sur des niveaux A1 et A2, niveaux majoritaires du public visé par l'action.

Une trame de première évaluation orale a également été construite en complément de celle écrite. Celle-ci a pour objectif d'évaluer le niveau de manière informelle, en commençant par des questions de niveau A1 et A2, puis selon les réponses apportées par la personne, de poursuivre avec des questions de plus en plus complexes si le niveau précédent semble acquis. Cette évaluation est plus pertinente notamment pour les personnes analphabètes dans l'incapacité de réaliser le test écrit.

## **2.2 Elaboration de tableaux de bords**

Soucieuse de répondre aux objectifs de résultats fixés par ses financeurs, CLEOL s'est attachée à la création d'outils de reporting/tableaux de suivi d'activité. Ceux-ci constituent une ressource nécessaire à la constitution de bilans intermédiaires et finaux et permettent une meilleure expertise quant aux besoins des publics allophones du territoire.

## **2.3 Travail de mise en réseau et d'interconnaissance des dispositifs existants sur le territoire**

En 2020, un premier travail de connaissance, interconnaissance a été mené par le travailleur social référent de l'action. Avant le lancement de cette action, la rencontre des partenaires territoriaux semblait être primordiale à la réussite du projet. C'est ainsi que plusieurs temps de rencontre ont été planifiés par téléphone, visioconférence et en présentiel afin de favoriser au mieux le lien et les interactions territoriales.

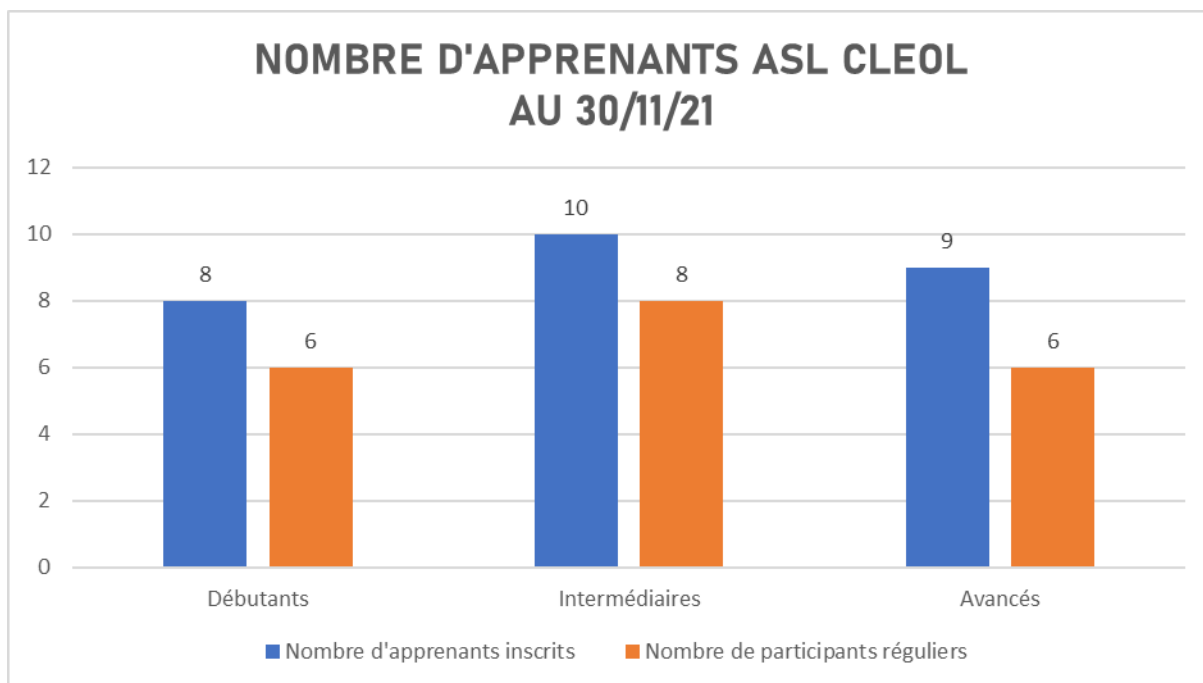
Suite à une rencontre avec Coté FLE un travail de partenariat très intéressant s'initie pour 2022.

## **2.4 L'action en chiffres**

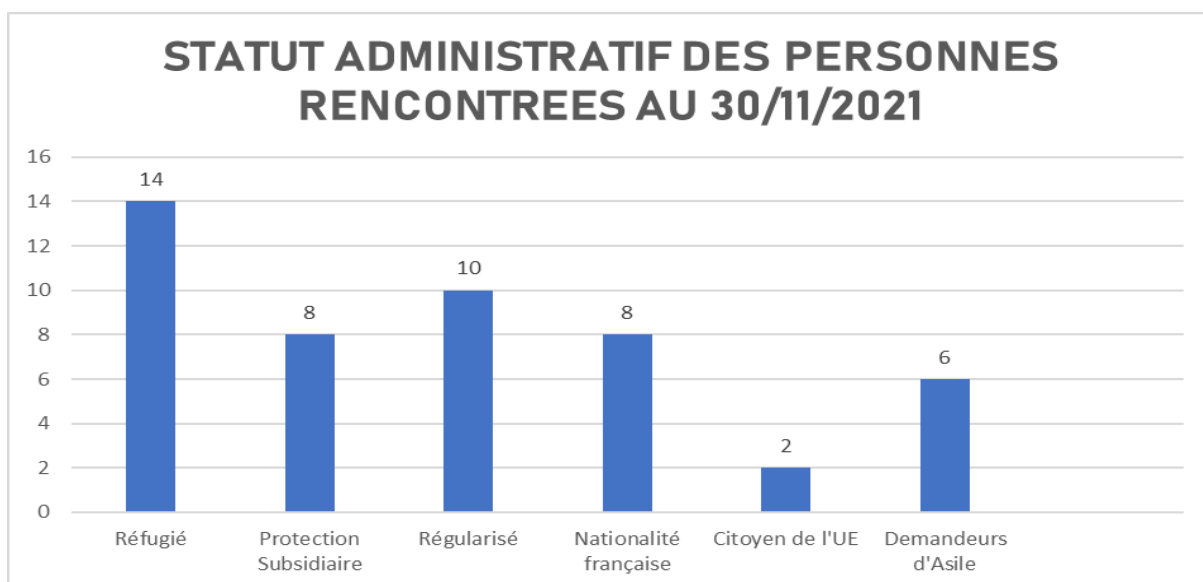
### **2.4.1 Quelques données factuelles au 30/11/2021 :**

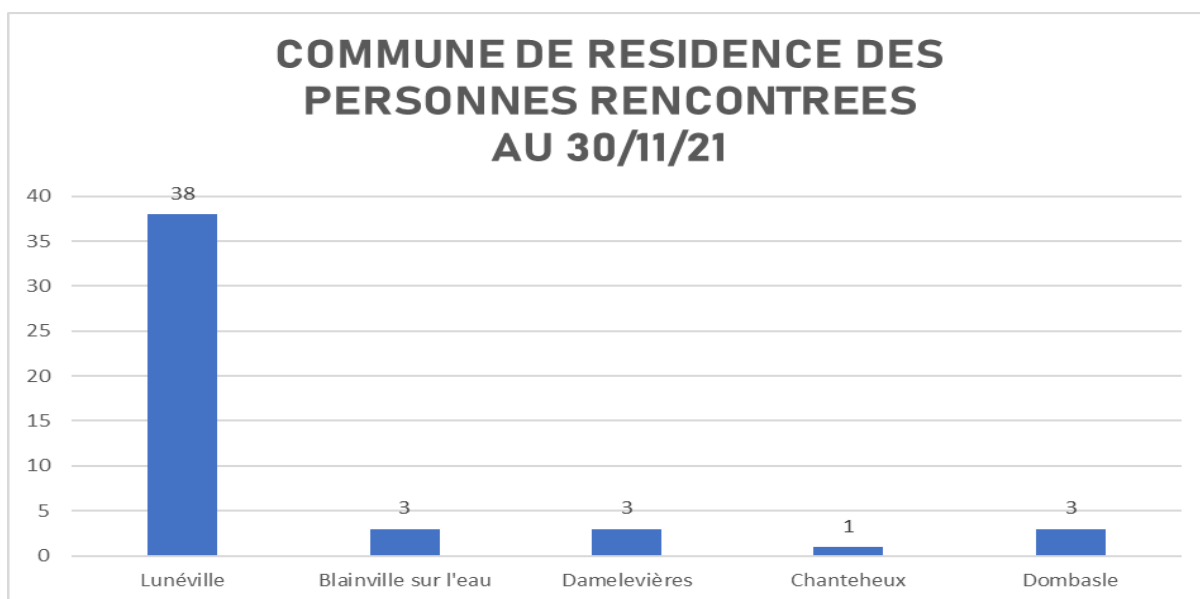
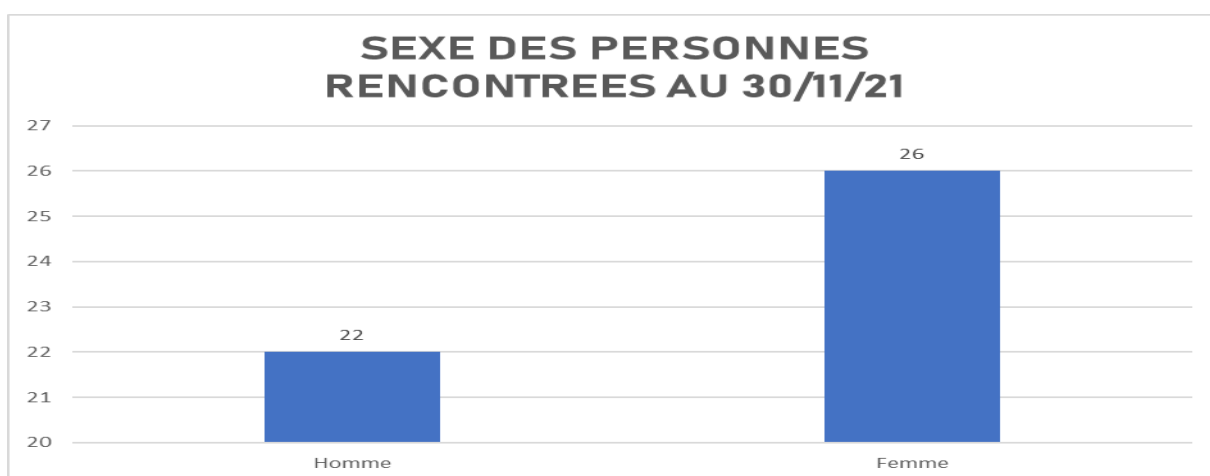
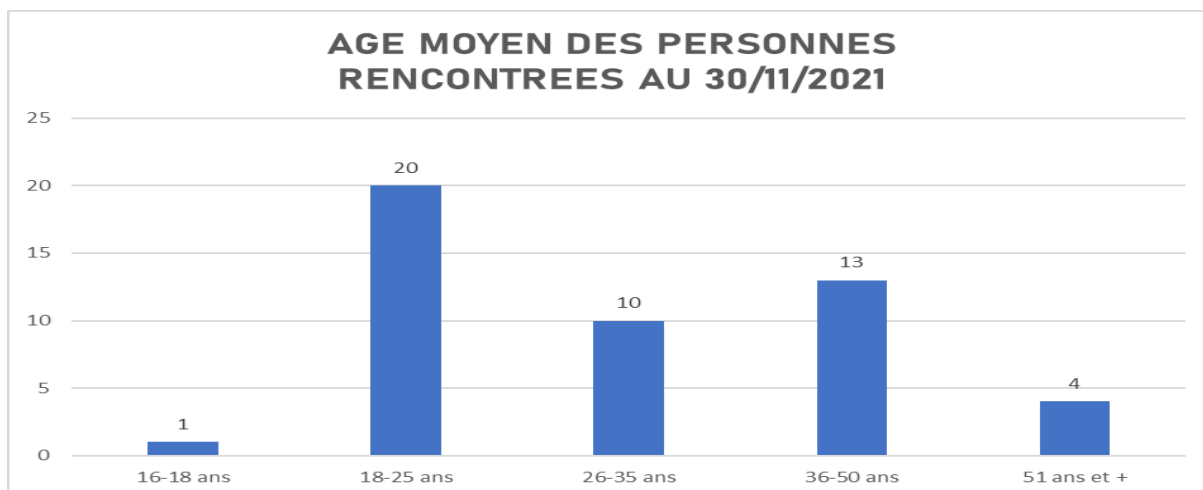
- 59 personnes orientées sur les permanences au 30/11/21 : 48 personnes déjà rencontrées, 4 rencontres à venir courant décembre 2021, 7 désistements ou RDV non honorés.
- 52 permanences réalisées au 30/11/21, à la MJC, au SAO ou Salle Valériane.
- Délocalisation des permanences et des ASL au sein de la salle Valériane, 1 rue Paul Briquel à Lunéville, car non soumise au pass-sanitaire, depuis le 09/11/21.
- 3 bénévoles mobilisées chaque semaine, une bénévole intervenante ponctuellement (en remplacement sur les ASL ou pour des sorties), une nouvelle bénévole intégrera prochainement l'équipe actuelle et proposera un créneau d'ASL supplémentaire.

- Une sortie réalisée au sein de la médiathèque de Lunéville : visite des lieux avec un professionnel de la médiathèque, découverte des activités et des ouvrages disponibles, inscription des apprenants.
- 3 groupes d'apprenants constitués (débutants, intermédiaires, avancés), qui bénéficient d'une séance d'1h30 par semaine.

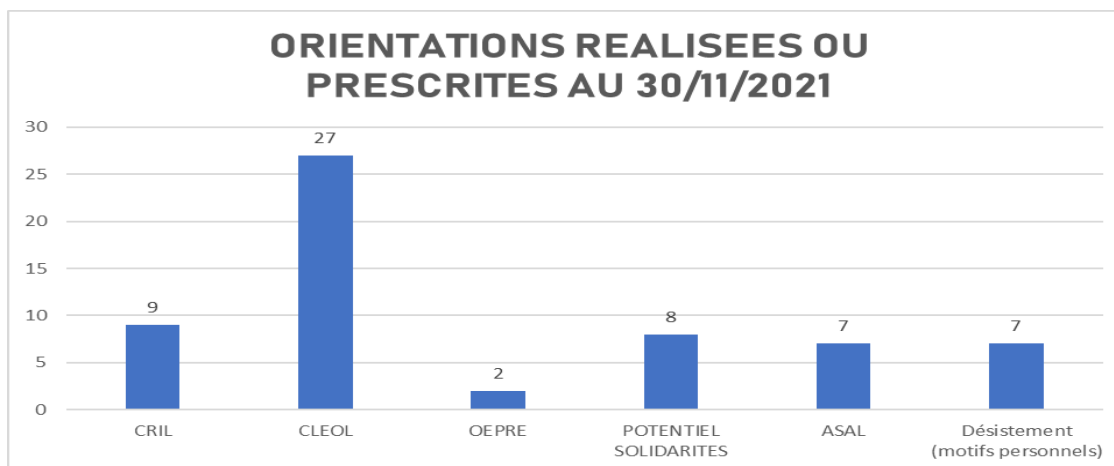
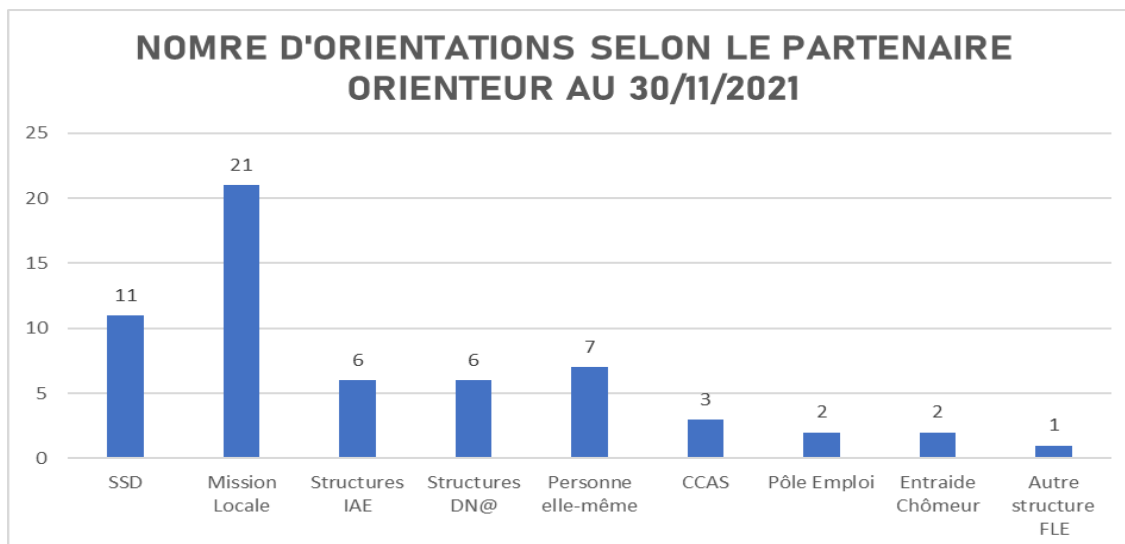


#### 2.4.2 Typologie du public accueilli





### 2.4.3 Les orientations



### Conclusion :

Pour pouvoir s'intégrer dans une société, quelle qu'elle soit, la maîtrise de la langue est essentielle. Nous pourrions même parler d'une évidence dans la mesure où celle-ci constitue une base de l'intégration.

L'intégration linguistique reste néanmoins un très long processus puisque c'est élargir toujours un peu plus son répertoire langagier.

C'est sur ce postulat et grâce à son expertise dans l'accompagnement de publics issus de la demande d'asile que le pôle asile de l'ARS a su mettre en exergue sa capacité à pouvoir aller au-delà de l'accompagnement social global en développant un nouveau projet sociolinguistique innovant et adapté aux besoins des publics allophones du territoire lunévillois.

Ce projet complète en tout point les actions menées par les services du pôle et les partenaires territoriaux grâce à l'intégration sociale par l'accès à la langue française des publics issus de la demande d'asile.

Forte de la confiance des services de la DDETS et du département de Meurthe et Moselle ainsi qu'aux compétences des professionnels recrutés et engagés sur l'action, CLEOL a pu répondre aux besoins d'une quinzaine de publics orientés par les partenaires territoriaux.

